

DÉPARTEMENT  
PAS-DE-CALAIS

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT  
SAINT-OMER

L'an deux mille vingt-deux  
le LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022 à dix-huit heures trente minutes  
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de  
Madame Joëlle DELRUE, Maire  
en suite de convocation en date du 06 Décembre 2022  
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

CANTON  
LUMBRES

**Délibération**  
**N° 2022/78**

**Étaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :  
Mme FASQUELLE Léa (proc. Mme DELRUE Joëlle), M. GUILBERT Richard (proc.  
M. MONBAILLY Vincent), Mme SCHLEICH Ingrid (proc. Mme LEROY Martine),  
Mme MOBAILLY Aurore (proc. Mme BOULET Véronique) absents excusés.

Mme QUENON Sophie, absente excusée.  
M. EVRARD Dominique, M. TEN Arnaud, absents non excusés.

### **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR UNE OPÉRATION DE SÉCURITÉ D'OUVRAGE COMMUNALE**

La séance ouverte, Madame le Maire informe les membres de l'Assemblée que dans le cadre des opérations de requalification du bourg centre, il est possible de solliciter le Département du Pas-de-Calais en vue d'obtenir une subvention dans le cadre d'une opération de sécurité à maîtrise d'ouvrage communale (travaux aux abords de la place Jules Leriche et rue Victor Hugo). Elle propose en conséquence, de solliciter le Conseil Départemental.

Le montant des travaux éligible est de 443.650,50 €.  
La subvention sollicitée est de 177.460,20 € soit 40 %.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette proposition et autorisent Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental.

Pour Copie Conforme,  
A Lumbres, le 13/12/2022  
Le Maire,  
**Joëlle DELRUE.**



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le **13 DEC. 2022**  
et publication ou notification  
du **13 DEC. 2022**

Joëlle DELRUE



Accusé de réception en préfecture  
062-216205344-20221212-202278-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2022  
Date de réception préfecture : 13/12/2022